



HELEBOR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons le rapport d'activité d'HELEBOR.
Ce rapport concerne les actions menées
ainsi que les opérations effectuées
au cours de l'année civile 2022.



1 - CONTEXTE

2022 aura été une année particulièrement dense pour HELEBOR dans un contexte politique et sociétal chargé. Aussi, notre équipe s'est impliquée encore plus fortement dans la communication pour promouvoir la médecine palliative et la nécessité de développer les soins palliatifs pour tous ceux qui en besoin. Pour cela, nous avons communiqué davantage sur nos projets et leur impact auprès des personnes malades, des aidants et des soignants en France. Nous nous sommes attachés à promouvoir encore les notions de qualité de vie, d'accompagnement dans une dimension de lien social et d'inclusion. Nous avons pensé des outils qui nous permettent de mesurer plus précisément l'impact social de notre action et des projets que nous créons avec les équipes soignantes.

Nous avons continué d'inscrire notre action dans les recommandations du 5^{ème} plan national de développement des soins palliatifs avec toujours un focus sur une meilleure information des patients et un axe plus fort sur le domicile.

2022 aura été l'amorçage avec succès de la 1^{ère} année du plan de développement à 5 ans d'HELEBOR. Pleinement incubateur de projets, HELEBOR confirme aussi son changement d'échelle avec la création d'un plus grand nombre de gros projets et une accélération de l'essaimage de projets en France.

La marque HELEBOR est clairement installée et adoptée avec ses trois piliers fondateurs, l'expertise, le réconfort et le dynamisme. HELEBOR, au travers de ses projets et de sa communication, a gagné de nouvelles communautés telles que les petites entreprises et les plus jeunes. Il a encore renforcé ses partenariats avec les grosses entreprises et a incité d'autres entreprises à soutenir son action dans la durée.

Il a également gagné de manière très probante une confiance accrue des donateurs particuliers, avec une communication plus intense et adaptée au grand public, sur les réseaux sociaux ainsi qu'une belle campagne de collecte de fin d'année.



Quant aux équipes soignantes, elles consultent davantage l'équipe HELEBOR pour partager leurs idées et réflexions. Elles interrogent son expertise régulièrement pour étudier avec elle comment créer et concrétiser leur projet. Grâce à tous ces soignants, HELEBOR ose ainsi explorer des thématiques nouvelles et ainsi créer d'autres projets toujours alignés sur ses deux piliers : soins palliatifs et qualité de vie.

En 12 ans, nous avons collecté près de 9,5 millions € et accompagné 116 projets au sein de 98 établissements : 53 projets locaux, 8 projets à l'échelle du département, 12 projets à l'échelle de la région et 43 projets à l'échelle du pays.

En 2022, nous avons travaillé et accompagné le développement de 36 projets en France dont 13 nouveaux projets. Nous avons touché plus de 4 millions de bénéficiaires (personnes malades, proches, soignants et grand public).

Le déploiement de notre action au service de la qualité de vie, du réconfort et du développement des soins palliatifs est manifeste. Il se poursuivra avec le soutien formidable des donateurs sur nos projets, mais aussi sur l'engagement renouvelé sur plusieurs années de partenaires qui accompagnent le changement d'échelle d'HELEBOR.

Notre activité et nos actions auront été marquées par une innovation constante avec l'inauguration des appartements de coordination thérapeutiques à visée palliative ; la mise en place des approches complémentaires à domicile avec les 13 DAC (dispositifs d'appui à la coordination) en Occitanie, le lancement du programme de recherche sur la douleur de l'enfant avec l'Hôpital Necker-enfants malades et l'Institut Imagine ; le projet intergénérationnel au Centre Hospitalier de Mantes-La-Jolie ; enfin notre contribution forte sur des sujets de communication auprès d'acteurs comme la Sfap et Être-Là.



Sur le plan de la communication, nous poursuivons ce qui a été amorcé en 2021. Nous avons affiné notre stratégie de communication sur les réseaux sociaux et avons largement augmenté nos communautés. Notre campagne de fin d'année a également dépassé nos objectifs et nous continuerons d'investir et d'actionner des leviers dans le digital afin de gagner encore plus en visibilité et en notoriété.

Nous avons continué d'investir dans la communication legs et donations. Nous avons également de nouveaux relais comme PHARMAFLIX qui nous offrent une belle opportunité pour là aussi gagner en visibilité et notoriété.

Beaucoup aura été accompli en 2022 et amorcé pour les années à venir grâce à la mobilisation de tous les acteurs avec lesquels nous travaillons et qui reconnaissent l'expertise d'HELEBOR ainsi que l'impact sur le terrain de son travail et de son expertise.

Aussi, nous continuerons de toujours garantir le sérieux de notre action et de maintenir notre dynamique entrepreneuriale qui conforte notre rôle d'incubateur au service des soignants, des personnes malades et de leurs proches.



2 - ENJEUX ET DEFIS

Les enjeux 2023-2025 sont les suivants : capitaliser sur nos réussites et poursuivre notre changement d'échelle pour faire grandir les communautés avec lesquelles nous travaillons et dont nous avons besoin pour nous développer.

Notre ambition est d'être actif dans les 13 régions métropolitaines et de créer de nouvelles collaborations, notamment avec les DOM-TOM.

Pour cela, nous nous appuierons sur notre connaissance du terrain et des besoins. Nous irons encore plus au-devant des équipes soignantes pour entendre et mieux comprendre leurs attentes ; nous écouterons davantage les besoins des aidants et des personnes malades. Enfin, nous ferons plus de « sur-mesure » pour bien affirmer notre vocation d'incubateur de projets en étant un facilitateur et un accélérateur de solutions.

Nous organiserons un séminaire de créativité tous les ans afin de faire travailler ensemble les parties prenantes pour faire émerger de nouvelles pistes. Ainsi, aidé d'experts dans le domaine, HELEBOR pourra proposer des solutions pour aider un plus grand nombre d'acteurs de soins palliatifs dans la création de projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes malades et des proches.

Nous consacrerons plus de temps à la rencontre des entreprises et fondations pour présenter l'action d'HELEBOR et leur donner envie de s'engager à nos côtés. Nous développerons une communication spécifique pour les petites entreprises et travaillerons des actions de communication communes et spécifiques avec et pour nos partenaires.

Nous serons plus présents dans les salons professionnels pour aller à la rencontre de nouveaux acteurs. Nous explorerons de nouveaux canaux de communication pour capter de nouvelles communautés et communiquer plus largement. Nous organiserons également des évènements ciblés, notamment avec nos donateurs et nos partenaires.

Les enjeux et défis 2023 sont nombreux et doivent nous permettre la réalisation de la 2^{ème} année de notre plan de développement à 5 ans.

3 - GOUVERNANCE

Le conseil d'administration, sous la Présidence du Docteur Laure Copel, s'est réuni 5 fois en 2022. Celui-ci a conseillé et soutenu Laetitia Dosne dans les décisions qu'elle a dû prendre. Les administrateurs valident la stratégie de changement d'échelle d'HELEBOR et épaulent la directrice générale dans sa mise en œuvre.

Le conseil d'administration est toujours composé des 7 mêmes administrateurs.



- **Présidente : Docteur Laure COPEL**
- **Directrice Générale : Laetitia DOSNE**

- **Docteur Laure COPEL**, présidente, chef de service de l'unité de soins palliatifs, hôpital des Diaconesses, Paris
- **Docteur Sylvain POURCHET**, vice-président, médecin de ville en soins palliatifs à domicile, Ile-de-France
- **Friederike ANDRÉS**, trésorière, directrice des opérations, Cureety
- **Guillaume ANSELIN**, fondateur et président, Flying Cars Collective
- **Marie-José FORISSIER**, sociologue, ancien président-directeur général, Sociovision
- **Ghislain LESCUYER**, Ex-CEO, Saft
- **Luc MORY**, président-directeur général, Naf Naf



4 - RAPPORTS CONTRACTUELS AVEC DES TIERS

Meeschaert, société de gestion, a continué d'assurer la gestion du fonds commun de placement Ethicare, dit fonds de partage, en lien avec HELEBOR. Ethicare a 5 ans d'existence et près de 20 millions € sont investis dans celui-ci. Les marchés financiers très instables ainsi que la situation géopolitique n'ont pas permis d'avoir de nouveaux investisseurs.

De manière générale, les investissements dans les produits financiers ont été freinés.

Au titre de l'exercice 2022, Meeschaert a versé un don de 42 622 € à HELEBOR.

De plus, Meeschaert a créé un fonds dédié à la demande d'un grand Groupe en mars 2020, ce dernier étant très intéressé par la démarche innovante et l'action d'HELEBOR.

A ce titre, Meeschaert a versé un don de 34 659 € à HELEBOR.

Meeschaert a fait un don total de 77 281 € au profit d'HELEBOR au titre 2022.

Ce don a permis de soutenir le développement du programme de recherche sur la douleur de l'enfant avec les équipes de recherche coordonnées par l'Hôpital Necker Enfants-Malades à Paris et l'Institut Imagine. Il a également contribué à développer des actions de communication ciblées pour le grand public.



M E E S C H A E R T

1935



HELEBOR



5 - PRINCIPALES DONNÉES CHIFFRÉES

Pour l'année 2022, les dons et engagements reçus par HELEBOR s'élèvent à 1 607 125 € (une augmentation de la collecte de 57% par rapport à 2021). Ils proviennent à 81% de personnes morales et à 19% de particuliers. L'augmentation forte des dons particuliers est liée à deux très gros dons reçus en 2022 ainsi qu'une belle campagne de collecte de fin d'année.

Ces financements sont destinés à accompagner le développement des projets 2022 à 2025 ainsi que le changement d'échelle d'HELEBOR.

Les dons fléchés projets représentent 48% du total et les dons libres 52%.

Au titre des comptes sociaux de l'exercice 2022, le total des produits s'élève à 2 036 267 € en hausse de 58% par rapport à l'exercice 2021.

Le total des charges d'exploitation d'HELEBOR pour cet exercice représente 1 915 873 €, en hausse de 44%.

Cette somme inclut les concours attribués aux projets pour un total de 1 134 545 €.

Nous expliquons l'augmentation des concours attribués en 2022 par le fait que nous avons développé cette année un gros projet de recherche sur la douleur de l'enfant.



Les frais de fonctionnement s'élèvent à 137 874 €.

Par nature, les charges d'exploitation augmentent de 587 924 € par rapport à 2021 : augmentation liée à une activité plus forte, au développement de 13 nouveaux projets et à la poursuite de notre changement d'échelle.

Ces charges comprennent 331 516 € de charges salariales (augmentation de 8% en raison de l'embauche d'une nouvelle salariée) et 57 469 € de loyer et charges locatives, augmentation de 20% liée à l'emménagement mi-novembre 2021 dans des nouveaux bureaux plus adaptés à l'essor de l'activité d'HELEBOR.

Après enregistrement des dotations et reprises au compte des fonds dédiés, il résulte au titre de l'exercice 2022, un excédent de 120 394 €

Les principaux postes du bilan sont :

- à l'actif, la trésorerie disponible ou réalisable pour 612 915 €, soit 65% de l'actif.
- au passif, les fonds dédiés d'un montant de 590 486 € représentent, avec 62% du total passif, les encaissements de dons réalisés par HELEBOR pour des projets dont le financement a été confirmé pour les années postérieures à 2022.

Il s'y ajoute les charges à payer et factures non parvenues se rapportant au fonctionnement d'HELEBOR pour 61 062 €.

6 - LES CONCOURS ATTRIBUÉS

Les actions créées, soutenues et accompagnées dans leur réalisation, représentent pour cet exercice une attribution totale de 1 134 545 € dont 933 178 € faisant appel à la générosité du public ; cette augmentation a été expliquée dans les points 1 et 5.

Concours des partenaires, depuis 2011, pouvant être cités :

FONDATIONS D'ENTREPRISE	ENTREPRISES
   	   
   	  
   	  
FONDS DE DOTATION, FONDATIONS	
   	   
  	   
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE	
  	  
 	  

7 - LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

La comptabilité des associations est mise à jour pour les exercices comptables ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. C'est le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables ou ANC qui la modernise. HELEBOR a donc réalisé pour la clôture 2022 un compte de résultat par origine et destination (CROD) et un compte d'emploi des ressources (CER).

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisation sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	301 102	301 102	84 509	84 509
- Legs, donations et assurances-vie	5 988	5 988		
- Mécénat	893 690	893 690	538 000	538 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	11 139	11 139	2 259	2 259
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	412 333		402 115	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDES ANTERIEURS	412 015		264 186	
TOTAL	2 036 267	1 211 920	1 291 069	624 768
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 134 545	933 178	827 565	468 576
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	207 644	169 669	154 479	87 467
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	137 874	109 073	121 376	68 724
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	9 063		1 576	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 REPORTS EN FONDS DEDES DE L'EXERCICE	426 747		222 954	
TOTAL	1 915 873	1 211 920	1 327 949	624 768
EXCEDENT OU DEFICIT	120 394	-	- 36 879	-

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	291 970			
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	291 970	-	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	291 970			
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	291 970	-	-	-

8 - LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte d'emploi des ressources de l'exercice 2022 est à l'équilibre comme l'exercice précédent. La totalité des dons collectés par HELEBOR en 2022 concerne des projets financés pour les années 2022 à 2025 et permet d'accompagner le changement d'échelle d'HELEBOR sur les 4 prochaines années.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCE DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	933 178	468 576	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	301 102	84 509
			Legs, donations et assurances-vie	5 988	
1.2 Réalisées à l'étranger			Mécénat	893 690	538 000
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organismes central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	11 139	2 259
2. FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	169 669	87 467			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 073	68 724			
TOTAL DES EMPLOIS	1 211 920	624 768	TOTAL RESSOURCES	1 211 920	624 768
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 211 920	624 768	TOTAL	1 211 920	624 768
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	144 228	136 453
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	-
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	7 775
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	144 228	144 228

8.1 - RÉPARTITION DES CHARGES ENTRE LES TROIS GRANDES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Les dépenses ont été soit affectées directement, soit en fonction de la répartition des temps des collaborateurs précisés par la directrice générale en 2022, à savoir :

	2022
Missions sociales	77%
Recherche des ressources	14%
Fonctionnement	9%

Les missions sociales représentent 77% des emplois de l'exercice dont notamment 971 K€ d'aides financières et 163 K€ de charges de personnel.

Les frais de recherche de fonds représentent 14% des fonds collectés dans le cadre de l'activité de fundraising (mécénat et appels à la générosité du public). Cette rubrique regroupe toutes les dépenses liées aux campagnes ciblées d'appel aux dons, aux frais de publicité, aux frais de communication et d'impression pour la recherche de donateurs ainsi que 125 K€ de charges de personnel.

Les frais de fonctionnement représentent 9% des emplois de l'année 2022. Ils sont constitués de l'ensemble des charges afférentes aux fonctions et moyens nécessaires à l'organisation du Fonds de dotation, à l'exclusion des charges directes liées aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds, à l'information et la communication. Ces frais comprennent les charges, y compris les loyers et charges locatives, les honoraires et 42 K€ de charges de personnel



8.2 - RÈGLES D’AFFECTATION DES DIFFÉRENTES RESSOURCES AUX FINANCEMENTS DES CHARGES

La majorité des dons constatés dans les comptes de l’exercice 2022, soit 1 306 023 €, proviennent de personnes morales et sont à 62% dédiés à des projets fléchés et peuvent concerner plusieurs années consécutives selon la durée de réalisation du projet. Les dons reçus viennent d’entités françaises.

Les autres dons de personnes morales, comme ceux de la Fondation PFG, Malakoff Humanis, du Fondation Wendel Cares, Meeschaert et du Fonds des Bois sont des dons libres qui permettent à HELEBOR de développer son plan d’action à 5 ans (2022-2026) et de poursuivre son changement d’échelle, à la fois en termes de mise en œuvre de nouveaux projets et d’investissement en communication.

Les dons des particuliers ont été considérés comme provenant tous de la générosité du public. L’intégralité des dons a été affectée au financement des missions sociales.

8.3 - VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Il n’y a pas de valorisation du bénévolat en 2022



8.4 - VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

En 2022, nous avons eu deux contributions volontaires :

- Groupe JCDecaux pour un montant de 21 970 €
- PHARMAFLIX pour un montant de 270 000 €

9 - LIBÉRALITÉS REÇUES

Nous avons un engagement de libéralités pour un montant de 5 988 €.



CONCLUSION

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons, après avoir entendu le rapport de notre commissaire aux comptes, à :

- approuver ce rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2022
- donner quitus de la gestion sociale et financière de cet exercice
- affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau
- donner tout pouvoir pour procéder aux formalités de dépôt des comptes, du rapport d'activité et du rapport d'audit à la Préfecture
- donner tout pouvoir pour publier les comptes annuels et le rapport d'audit sur le site internet du Journal Officiel des associations, fondations et fonds de dotation.

Docteur Laure Copel
Présidente

Friederike Andrés
Trésorière



HELEBOR

10 rue Pergolèse - 75 116 PARIS
www.helebor.fr